



**Association de Sauvegarde
de Montigny et de son Environnement**

9, rue Roger Genty 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Bulletin d'information

Février 2014

Le mot de la Présidente

2014 est une année spéciale pour notre association, puisque nous fêtons nos vingt ans de vigilance et d'action au service des Montignons et pour préserver la qualité de la vie dans notre village. C'est aussi une année électorale avec des élections municipales qui vont décider de l'exécutif communal pour les 6 prochaines années.

C'est pourquoi, nous avons décidé, lors de notre Assemblée Générale 2013, de rédiger une liste de questions à destination des candidats têtes de liste à cette élection. Ces questions s'appuient sur les observations de nos adhérents et les actions que nous avons engagées ces dernières années. Nous espérons que les candidats auront à cœur de nous répondre et qu'ainsi, nous pourrions prendre date pour leurs réalisations futures, s'ils sont élus.

Notre association n'a pas de coloration politique ou partisane. Elle a pour seule ambition de contribuer aux intérêts des Montignons et à la préservation de la qualité de notre environnement. Merci aux adhérents actifs et supporters, et, par avance, bienvenue à tous ceux qui voudront bien nous rejoindre

Geneviève de La Rupelle

Assemblée générale ordinaire 2013

Nous avons tenu notre Assemblée générale ordinaire le 14 décembre salle de la Vanne Rouge. La Présidente a présenté le rapport moral, qui a été approuvé, ainsi que les comptes 2013. La cotisation annuelle a été maintenue à 10€. La composition du Conseil d'administration a été mise à jour, et le Bureau a été reconduit, comme suit :

Présidente : Geneviève DE LA RUPELLE

Vice-président : Alan BRYDEN

Trésorier : Daniel DECUP

Trésorier adjoint : Gérard AGULHON

Secrétaire générale : Jeanne VIRION

Secrétaire générale adjointe : Micheline BILLARD

Questions aux candidats aux élections à la Mairie de Montigny sur Loing en 2014

Notre association a été créée en 1994 et fête donc ses 20 ans cette année. Ses statuts précisent qu'elle a pour objet « *de préserver et d'améliorer le cadre de vie des habitants de Montigny sur Loing, et, pour ce faire, d'analyser et de suivre toute action privée ou publique tendant à influencer sur celui-ci, apporter les commentaires et la publicité adéquats, faire connaître ses propositions et ses sentiments sur ce qui est fait ou pourrait être fait, et notamment analyser les projets ou décisions municipales ayant un impact immédiat ou à terme sur les dépenses collectives et consécutivement sur l'évolutions des impôts locaux, d'en évaluer l'intérêt économique et social et de les commenter, enfin d'agir pour la protection et l'aménagement de l'environnement afin de préserver le caractère particulier de notre village* » (extrait des statuts déposés à la Préfecture de Seine-et-Marne).

Nous avons de nombreuses actions et interventions à notre actif, sans esprit partisan autre que notre souhait collectif de préserver le cadre de vie et d'améliorer les infrastructures et les services collectifs qui y contribuent. Nous avons entretenu des relations cordiales, mais vigilantes, avec les équipes municipales

successives, sans toujours être entendus. En 1998, nous avons obtenu notre agrément en tant qu'association de protection de l'environnement.

L'élection du conseil municipal, qui aura lieu en mars 2014, est un moment privilégié dans la vie de notre village : c'est l'occasion de faire le bilan de l'équipe sortante, de réfléchir collectivement à nos souhaits et priorités en tant que Montignons et, pour les candidats, de présenter leurs projets en toute clarté, dont ils seront ensuite comptables devant les électeurs, s'ils sont élus.

C'est pourquoi, lors de notre assemblée générale tenue le 14 décembre 2013, nous avons décidé de rédiger à partir de notre expérience passée et des contributions de nos adhérents une liste de questions sur les sujets et questions qui nous paraissent importants pour l'avenir de notre village. Nous invitons les candidats à présenter leurs réponses, points de vue et projets en s'appuyant sur ce questionnaire. Nous avons regroupés les sujets autour des six thèmes suivants :

- Réalisation et achèvement du contrat de village conclu avec le Conseil Régional d'Ile de France en 2005;
- Bilan, réalisations et perspectives de notre appartenance à la Communauté de Communes Moret Seine-Loing;
- Urbanisme et voirie
- Biens communaux
- Sécurité
- Communication

1- Réalisation et achèvement du contrat de village conclu avec le Conseil Régional

- Que proposez-vous pour la poursuite du « contrat de village », en particulier pour les opérations qui étaient programmées et ne sont pas réalisées (ex. : parking de la gare, parking face à la salle Orgiazzi, maison de Montigny, dont le 1^{er} étage ne peut toujours pas être ouvert au public et qui, devait, en principe, être affecté aux associations, aménagement de la salle du Long Rocher) ?

2- Appartenance à la Communauté de Communes Moret Seine Loing

- Quel bilan faites-vous de cette appartenance et quels avantages apporte-t-elle aux Montignons ?
- Qu'en est-il des projets qui devaient être pris en charge par la CCMSL du fait du transfert de compétences et des crédits correspondants, en particulier pour le bassin d'orage qui devait être construit sous le terrain jouxtant la Maison de Montigny avec un parking en surface ?
- Que comptez-vous faire pour améliorer la qualité et réduire le prix de l'eau dans notre commune, qui a doublé en quelques années, et assurer la mise aux normes des installations (station d'épuration, remplacement des canalisations en plomb) ?
- Souhaitez-vous rechercher des synergies avec la commune de Bourron-Marlotte ? L'appartenance à la CCMSL est-elle un frein à des collaborations qui pourraient nous faire faire des économies et améliorer les services communaux ?
- Quelle est votre position sur le projet de « parc des zones humides » qui avait été envisagé du côté de l'espace naturel de Sorques, avec un très important projet touristique situé en partie en zone inondable ?

3- Urbanisme et voirie

- Quelles sont vos perspectives pour le Plan Local d'Urbanisme et vos projets pour lutter contre les infractions constatées à la réglementation sur les permis de construire ?
- Quels sont vos projets concernant l'amélioration de la voirie et l'enterrement des fils du réseau électrique, qui pourrait être fait à l'occasion de la réfection de la voirie ?
- Quelle est votre position de principe sur le projet, toujours vivant semble-t-il, de créer un supermarché Route de Marlotte, et que comptez-vous faire pour préserver les commerces au centre du village ?

4- Biens communaux

- Quels sont vos projets concernant l'exploitation et l'amélioration des biens communaux (ex. : extension et aménagement du cimetière, mise en place d'un programme d'économies d'énergie pour l'éclairage public, équipements sportifs et notamment remise en service des tennis municipaux) ?

5- Sécurité

- Que proposez-vous pour résorber les points noirs de la sécurité routière dans notre village (ex. respect de la limitation de vitesse Route de Marlotte, Route de Sorques, Rue Orgiazzi, traversée du village par des poids lourds supérieurs à la limite) ?
- Quelles sont vos propositions pour faire face aux atteintes à la sécurité publique : (vandalisme, recrudescence des cambriolages, sécurité des activités de loisir sur le Loing, sécurité et nuisances des motos en bordure de forêt) ?

6- Communication

- Avez-vous des projets pour mieux mettre en valeur le patrimoine historique et culturel de la commune (signalétique des lieux historiques et culturels, collection de céramiques de Montigny) ?
- Comment comptez-vous rester à l'écoute des Montignons et de leurs associations ?

Cette lettre a été approuvée par notre Conseil d'Administration lors de sa séance du 31 janvier 2014. Le Bureau de l'A.S.M.E. est à la disposition des candidats pour les rencontrer avant le premier tour de l'élection.

| |
|--|
| Elections municipales : attention aux nouvelles règles! |
|--|

Les lois du 17 mai 2013 ont abaissé de 3 500 à 1 000 le seuil pour l'application du scrutin à la proportionnelle. Ainsi, le mode de scrutin pour notre commune est le scrutin proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste, le panachage n'est plus possible) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste. Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme un homme. Les listes d'adjoints au maire élus par le conseil municipal seront également soumises à une obligation de parité.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une), elle reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, qui a lieu si aucune des listes n'a obtenu la majorité absolue, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Les conseillers communautaires représentant les communes de 1 000 habitants et plus au sein des organes délibérants des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.

Montigny et le centenaire de la guerre de 14-18

Comme dans beaucoup de communes, des événements sont en préparation pour honorer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour leur pays lors de la guerre de 1914-18. Nous vous présentons ici des témoignages, rédigés au jour le jour par Charles Virion, des premiers moments de cette guerre que chacun, alors, pensait devoir être brève.

1^{er} août 1914

« On vient de mobiliser les hommes de la réserve territoriale qui sont chargés de garder les voies du chemin de fer. Un oncle de Madame Désagnat qui en fait partie nous apporte la nouvelle à midi. Les hommes sont à la gare et attendent leur équipement. Je vais à Marlotte voir l'ami Ringeisen, nous parlons longuement de ce qui se passe, il ne croit pas encore à la guerre, moi non plus d'ailleurs, on se demande quel est le monarque qui oserait prendre une pareille chose sous sa responsabilité. Je le quitte vers cinq heures. Sur la route, je croise le fils Bordier à bicyclette, il me dit que la mobilisation générale est décrétée : une dépêche est arrivée à la gare vers 4 h et demie. Le chef de gare me confirme la nouvelle en passant. Quelques minutes après l'ordre de mobilisation générale est annoncé à son de caisse. L'émotion est énorme dans le pays. Dans la soirée, le docteur Dalmon en tenue, va soigner ses malades avant son départ. On lui fait une ovation dans les rues. »

2 août

« On n'a pas de nouvelles de Paris. Les journaux ne sont pas arrivés. Des groupes stationnent un peu partout. Le service des voyageurs sera interrompu à 6 heures du soir. Les rares villégiateurs quittent Montigny et Marlotte. Dans la soirée on me montre un numéro du « Le Journal ». Proclamation de Monsieur Poincaré, Président de la République, Annonce de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie. L'ambassadeur d'Allemagne est toujours à Paris. La guerre n'est pas effectivement déclarée, quantité de fausses nouvelles commencent déjà à circuler. »

3 août

« Thibault, le libraire de Fontainebleau, nous apporte des journaux en automobile. L'Allemagne a violé la neutralité du Luxembourg. Quelques petits incidents de frontière, les troupes allemandes et françaises étant à quelques kilomètres les unes des autres. La guerre n'est toujours pas déclarée, les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche sont toujours à Paris.

A Paris, on a pillé quelques magasins tenus pas des allemands, ou dont les propriétaires voulaient vendre des marchandises trop cher. A part cela, calme complet. Toute la journée il passe des trains de réservistes.

La moisson n'est pas rentrée. Bourgeois et moi allons nous offrir chez des cultivateurs pour les aider. La pluie se met à tomber. Nous allons à la mairie avec Monsieur Cloix, le maire, et nous dressons une liste des hommes susceptibles de faire des rondes de nuit pour protéger les récoltes et assurer la tranquillité des habitants. Nous estimons à 135 ou 140 le chiffre des hommes qui seront appelés à l'armée. »

Ce trois août est la date officielle de déclaration de guerre....

Si vous possédez des souvenirs, des témoignages, des photos de cette guerre, nous serions très heureux que vous acceptiez de nous les communiquer, soit au Syndicat d'initiative (ouvert le samedi matin, à côté de la salle de la Vanne rouge), soit directement à un membre de l'A.S.M.E. Une exposition souvenir est prévue pour cet été. Par avance, merci !

Rejoignez-nous pour contribuer à nos actions et les soutenir !

Bulletin d'adhésion à l'ASME

M.....

Adresse :.....

Adresse email :.....

Montant de la cotisation : individuelle 10€, familiale : 20€, soutien : 30€

**Joindre le règlement de la cotisation 2014 par chèque et adresser ce bulletin d'adhésion à :
ASME 9 rue Roger Genty 77690- Montigny sur Loing**